

DECRET N° 94-335 du 21 Octobre 1994

Portant nomination de Monsieur Issoufou Moudjaïdou SOUMANOU, en qualité de Directeur du Commerce Intérieur.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décisions N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°92-61 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce et du Tourisme ;
- VU le Décret N° 94-325 du 04 Octobre 1994 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 05 Octobre 1994 ;
- SUR Proposition du Ministre du Commerce et du Tourisme ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 Octobre 1994,

D E C R E T E

Article 1er.- Monsieur Issoufou Moudjaïdou SOUMANOU est nommé Directeur du Commerce Intérieur au Ministère du Commerce et du Tourisme.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 21 Octobre 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale assurant l'intérim,

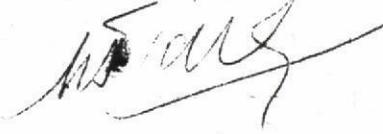
  
Désiré VIEYRA.-

.../...

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la  
République, chargé de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale et de la Défense  
Nationale.

  
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Commerce  
et du Tourisme,

  
Marius FRANCISCO  
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,

  
Rigobert LADIKPO  
Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MCT-MF 8 AUTRES  
MINISTERES 16 SGG 4 DB-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-  
INSAE 3 CSN 2 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.-